

Le ramadan débute samedi en France, confirme la Mosquée de Paris

Par Le Figaro avec AFP
Publié hier à 22:09

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/02:36 🔊



Le mois de ramadan commencer samedi en France. SEBASTIEN BOZON / AFP

Après deux éditions marquées par des restrictions liées à la pandémie - fermeture des lieux de culte en 2020, couvre-feu à 19h en 2021 -, le ramadan 2022 est marqué par le retour des «Tarawih», les prières nocturnes spécifiques au ramadan.

Le mois de ramadan, un mois de jeûne, de prières et de partage pour les musulmans, commencera samedi en France, a confirmé vendredi la Grande Mosquée de Paris dans un communiqué. Son recteur Chems-eddine Hafiz a confirmé cette date à l'issue d'une rencontre entre sa commission religieuse et six autres fédérations de mosquées, destinée à fixer la date de début de ce mois, même si cette dernière avait été annoncée il y a quinze jours par le Conseil français du culte musulman (CFCM).

Toutes invitent à prier «*pour la paix dans le monde et la concorde entre les composantes de la communauté nationale*». Durant le ramadan, un des piliers de l'islam, les croyants sont invités à s'abstenir de boire, de manger, de fumer et d'avoir des relations sexuelles, de l'aube - dès que l'on peut «*distinguer un fil blanc d'un fil noir*» dit le Coran - jusqu'au coucher du soleil. Après deux

éditions marquées par des restrictions liées à la pandémie - fermeture des lieux de culte en 2020, couvre-feu à 19h en 2021 -, le ramadan 2022 est marqué par le retour des «Tarawih», les prières nocturnes spécifiques au ramadan, possibles à la mosquée.

Le port du masque recommandé pendant les prières

Pour autant, Mohammed Moussaoui, ex-président du CFCM, indique, dans un communiqué distinct, que *«le port du masque reste fortement recommandé dans les lieux ne bénéficiant pas d'aération suffisante vers l'extérieur»*, notamment *«lors des prières de Tarawih, compte tenu de leur durée et du nombre de participants élevé»*. Le ramadan s'achèvera par l'Aïd el-Fitr, la *«fête de la rupture du jeûne»*. Les musulmans sont invités à acquitter une aumône pour les pauvres, la zakât el-Fitr. Elle a été *«évaluée cette année à sept euros par personne»*, selon le CFCM.

La France compte entre cinq et six millions de musulmans pratiquants et non-pratiquants, selon plusieurs études sur le sujet (Pew Research Center, Institut Montaigne, Insee, Ined), ce qui fait de l'islam la deuxième religion du pays et de la communauté musulmane française la première en Europe. Le jeûne est prescrit aux musulmans pubères, mais des dispenses sont prévues pour les voyageurs, les malades, les personnes âgées, les femmes enceintes ou venant d'accoucher. Des compensations sont possibles pour les personnes empêchées ou dispensées (jeûne effectué ultérieurement, dons aux nécessiteux...).